

Des sacres pour répondre à un état de nécessité

Publié le 10 février 2026 · Abbé Bernard de Lacoste · 11 min de lecture



À l'occasion d'un sermon prononcé le dimanche 8 février à Ecône, M. l'abbé Bernard de Lacoste, directeur du séminaire Saint-Pie X, a exposé la nécessité des prochains sacres épiscopaux annoncés le 2 février par le Supérieur général de la FSSPX, l'abbé Davide Pagliarani, et prévus pour le 1^{er} juillet prochain.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=ZSXYdEN3z9s>

Chers séminaristes, chers fidèles,

Lundi dernier, le 2 février, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a annoncé qu'il y aurait des consécration épiscopales, c'est-à-dire des sacres d'évêques, le mercredi 1^{er} juillet prochain. La cérémonie aura lieu ici, à Ecône, sur la célèbre prairie des ordinations, exactement au même

endroit où, le 30 juin 1988, Mgr Lefebvre a sacré quatre évêques.

Ce sera un événement historique, mais il est important d'en bien comprendre la portée et la signification. La particularité de cette cérémonie, c'est que, pour l'instant, elle n'a pas reçu l'autorisation du pape Léon XIV. Nous espérons de tout cœur que le Souverain Pontife permettra ces sacres. Il faut prier à cette intention.

Démarches auprès de Rome

Normalement, il est interdit de faire des évêques sans l'autorisation du Vicaire du Christ, du successeur de Pierre. C'est pourquoi notre Supérieur général, il y a plusieurs mois, a sollicité une audience auprès du pape. Mais hélas, cette audience ne lui a toujours pas été accordée. Il a écrit plusieurs lettres au pape et, pour l'instant, la seule réponse qu'il a reçue, en provenance du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, est une réponse négative.

Nous continuons d'espérer et de prier.

Jeudi prochain, dans quatre jours, l'abbé Pagliarani, notre Supérieur général, se rendra à Rome pour répondre à l'invitation du cardinal Fernandez. Mais ce cardinal n'est pas un grand ami de la Tradition. C'est pourquoi, à vue humaine, il ne faut pas espérer grand-chose de cet entretien. Cependant, si le Saint-Esprit souffle, tout est possible. C'est pourquoi il faut prier avec confiance et insistance.

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui se moquent du pape, qui méprisent le Saint-Siège et qui vivent comme si Léon XIV n'existait pas. Le Christ a fondé son Église sur saint Pierre et sur ses successeurs. L'amour et le respect du Souverain Pontife, l'amour de Rome et du Saint-Siège, la soumission au magistère de l'Église, tout cela fait partie de l'esprit de la Fraternité Saint-Pie X telle que Mgr Lefebvre l'a fondée.

Constat d'une crise dans l'Église

Cependant, hélas, on ne peut que le constater : depuis 60 ans, ceux-là mêmes qui ont reçu du Christ la mission de confirmer les prêtres et les fidèles dans la foi usent de leur autorité, de leur pouvoir, pour attaquer la foi et la morale. Depuis 60 ans, le Saint-Siège diffuse des enseignements confus, ambigus et même parfois faux, radicalement contraires à ce que l'Église a toujours enseigné.

Si nous voulons garder la foi et l'état de grâce pour aller au Ciel, nous sommes donc obligés de résister à ces autorités, de ne pas les suivre lorsqu'elles nous détournent du vrai ou du bien.

Voici quelques exemples d'enseignements venus de Rome et que nous devons refuser pour rester catholiques :

« Les communautés chrétiennes non catholiques peuvent être des moyens de salut. » C'est faux.

« Il ne faut pas que le Christ règne publiquement dans les sociétés. » C'est faux.

« Un divorcé remarié a le droit de communier. » C'est faux.

« Un couple de même sexe peut recevoir une bénédiction donnée par un prêtre. » C'est faux.

« L'Ancien Testament est toujours en vigueur et n'a pas été abrogé. » C'est faux.

« La Vierge Marie ne doit pas être dite corédemptrice. » C'est faux.

« Le pape n'est pas le seul à détenir le pouvoir suprême dans l'Église. » C'est faux.

« Le souci du climat et la protection de la planète sont une priorité pour l'Église. » C'est faux.

« Le dialogue interreligieux est bienfaisant et fructueux. » C'est faux.

« La messe traditionnelle est périmée, obsolète, abrogée, dépassée, surannée, désuète. Elle ne répond plus aux aspirations du chrétien du XXI^e siècle. » C'est faux.

« Chacun a le droit de vivre selon sa conscience, même si cette conscience est erronée. » C'est faux.

On pourrait continuer la liste, hélas.

Nécessité d'évêques fidèles

Le cardinal Ratzinger, quelques semaines avant de devenir le pape Benoît XVI, dans une méditation pour un Vendredi saint, a comparé l'Église à une barque qui prenait l'eau de toute part. Je profite de cette image pour vous raconter une histoire qui se passe au milieu de l'océan Atlantique.

Un bateau vient d'être percé dans sa coque et l'eau commence à entrer dedans. Panique ! Alors un marin énergique se précipite pour essayer de boucher les trous, de colmater les brèches. Mais le commandant intervient : « Non, reste tranquille, je t'interdis de boucher les trous. »

Surpris, le matelot réagit : « Mais commandant, nous allons couler si nous ne faisons rien ! »

Néanmoins, le commandant reste inflexible : « J'interdis à tous les membres de l'équipage de colmater la moindre brèche. »

Stupéfait, ne comprenant pas pourquoi son chef donne un ordre si absurde, si incompréhensible, déraisonnable, le matelot réfléchit un instant puis décide de désobéir. Et, avec deux compagnons, il s'active à réparer le bateau pour l'empêcher de couler.

C'est intelligent, c'est raisonnable : c'est une image de ce qu'essaye de faire, bien modestement, la Fraternité Saint-Pie X ainsi que les communautés amies.

Aujourd'hui, dans la terrible crise que vit la Sainte Église, tout catholique doit agir pour garder la foi. Et les membres du clergé doivent en plus agir pour transmettre cette foi dans toute sa pureté doctrinale, avec une charité missionnaire.

Or, pour qu'il y ait des prêtres fidèles, il faut des évêques fidèles. Voilà pourquoi un sacre épiscopal est requis.

La question du schisme

Il y a des gens qui disent : « Mais faire un sacre épiscopal sans l'autorisation du pape, c'est un acte schismatique. » Il faut répondre en distinguant.

Si, dans ce sacre sans l'autorisation du pape, on prétend donner aux nouveaux évêques un pouvoir de gouvernement — comme on dit dans l'Église, de juridiction — alors oui, c'est schismatique, parce que seul le pape a le pouvoir de donner la juridiction à des évêques. Par exemple, de dire : « Toi, le nouvel évêque, tu seras évêque de New York, et toi de Paris, et toi de Sion. » Seul le pape peut faire cela.

Dans la Fraternité, on ne le fait pas, et Mgr Lefebvre n'a jamais voulu donner de juridiction à ces quatre évêques ; et l'abbé Pagliarani non plus. Il ne se prend pas pour le pape.

Les consécrations épiscopales dans la Fraternité donnent aux nouveaux évêques seulement le pouvoir d'ordre, par lequel ils vont pouvoir administrer la confirmation, l'ordination sacerdotale, pouvoir aussi consacrer des églises ; mais ils n'auront pas de pouvoir de gouvernement sur la Sainte Église, sauf si le pape lui-même le leur donne.

Voilà pourquoi on peut dire que ces sacres ne constituent pas un acte schismatique. Il n'y a aucune intention de constituer, comme le font les schismatiques, une Église parallèle.

Est-ce que le pape va réagir en punissant les nouveaux évêques, en les frappant d'une peine ecclésiastique ? Est-ce que les membres de la Fraternité Saint-Pie X et les fidèles vont être accusés de schisme ? C'est possible.

Pourtant, nous préférons mourir plutôt que d'être schismatiques ; nous préférons mourir plutôt que de vivre hors de l'Église romaine. Et s'il nous faut souffrir dans l'Église et par les hommes d'Église, nous nous souviendrons que les apôtres, eux aussi, après la Pentecôte, ont souffert de la part des autorités religieuses de l'époque.

L'Écriture nous dit qu'ils étaient heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le Nom de Jésus. Et nous-mêmes, nous sommes heureux, si nous sommes jugés dignes de souffrir pour le Christ Roi et pour son enseignement immuable.

Saint Paul nous a prévenus : « Tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus subiront la persécution. »

Conditions éventuelles de Rome

Il est possible que le Saint-Siège nous dise : « D'accord, nous vous autorisons à sacrer des évêques, mais à condition que vous acceptiez deux choses : la première, c'est le Concile Vatican II ; et la deuxième, c'est la Nouvelle Messe. Et là, oui, on vous permet de faire des sacres. »

Comment faudra-t-il réagir ? C'est simple.

Nous préférons mourir plutôt que de devenir modernistes. Nous préférons mourir plutôt que de renoncer à la foi catholique intégrale. Nous préférons mourir plutôt que de remplacer la messe de saint Pie V par la messe de Paul VI.

Derrière ce débat se trouve la question du salut éternel. Nous sommes sur la terre pour aller au Ciel. Or, pour aller au Ciel, il faut être en état de grâce. Et pour être en état de grâce, il faut avoir la foi : c'est requis.

Saint Paul dit : « Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. »

Et pour avoir la foi, il faut rejeter toutes les hérésies. Or, la pire des hérésies, c'est le modernisme. Saint Pie X a dit : « Le modernisme, c'est le rassemblement ou l'égout collecteur de toutes les hérésies. »

Donc, si nous voulons aller au Ciel à la fin de notre vie terrestre, nous devons rejeter le modernisme et conserver, au contraire, le catéchisme traditionnel, en conformant notre vie à ce catéchisme.

Le critère des fruits

Quand nous nous trouvons dans une situation délicate, en hésitant sur la voie à prendre, quand on ne sait pas très bien ce qu'il faut faire, Notre-Seigneur nous donne, dans l'Évangile, un critère de discernement : « On juge l'arbre à ses fruits. Un bon arbre donne de bons fruits, un mauvais arbre donne de mauvais fruits. »

Alors regardons : quels sont les fruits de la Nouvelle Théologie et de la Nouvelle Messe ?

Les séminaires modernes se vident ; le dimanche à la messe, dans les paroisses, on trouve surtout des personnes âgées ; les effectifs des congrégations religieuses sont en chute libre ; la morale n'est plus respectée, etc.

Au contraire, la messe traditionnelle attire du monde, et les seuls instituts qui suscitent des vocations aujourd'hui sont ceux qui gardent la Tradition.

Regardons aussi les fruits chez les fidèles, chez les laïcs. Où trouve-t-on des familles nombreuses ? Où trouve-t-on des époux fidèles l'un à l'autre et qui respectent la morale conjugale ? Surtout — pas exclusivement, mais surtout — dans les communautés où l'on garde la Tradition.

Dans cette église d'Écône, par exemple, il y a tellement d'enfants bruyants à la messe le dimanche que l'intensité sonore trouble parfois les assistants et même empêche le prêtre de se concentrer. C'est la preuve de la vitalité de la Tradition.

Terminons avec une dernière remarque.

Il existe aujourd'hui des communautés qui, apparemment, tout en obéissant au pape, conservent la messe et le catéchisme traditionnels. Pourquoi la Fraternité Saint-Pie X ne fait-elle pas de même ?

La raison est simple. J'ai moi-même rencontré et interrogé plusieurs de leurs prêtres, notamment de la Fraternité Saint-Pierre. Ils m'ont tous avoué qu'ils devaient faire très attention à ce qu'ils prêchaient dans leurs sermons. Leur évêque les surveille.

Ils m'ont dit : « Si je prêche contre certaines erreurs modernistes, je suis expulsé du diocèse dès

le lendemain. »

Ce qui, du reste, est arrivé dans plusieurs diocèses.

Ces pauvres prêtres, remplis sûrement de bonne volonté, sont muselés. Ils n'ont pas le droit d'enseigner la vérité pure. Cette position est intenable.

Appel à la prière

Voilà pourquoi la décision prise par M. l'abbé Pagliarani, notre Supérieur général, est raisonnable. Face à une situation tragique d'exception, il faut prendre des remèdes d'exception.

En attendant le 1^{er} juillet, chers fidèles, il faut prier. Il faut beaucoup prier et faire des sacrifices pour le pape Léon XIV. Sa charge est très lourde.

Certains catholiques se contentent de le critiquer. Ce n'est pas très constructif. Prions pour lui. Offrons des sacrifices pour le Souverain Pontife, afin qu'avec l'aide du Saint-Esprit, il conduise la Barque de Pierre jusqu'au port du salut.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

Sources : Séminaire Saint-Pie X – FSSPX.Actualités

Source : laportelatine.org/spiritualite/sermons/des-sacres-pour-repondre-a-un-etat-de-necessite

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France